

# L'écho du montat

Bulletin municipal

Juillet 2014

L'EDITO P2

PRESENTATION DES ELUS P4

LE BUDGET P6

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES P7

LA CHASSE AUX OEUFs P8

LE REPAS DE AINES P8

8 MAI 1945 P8

LES SYMBOLES DE LA REPUBLIQUE P9

ROND POINT DES SEPT PONTS P9

FETE DES MERES P10

LES TEMPLIERS P11

LA MAISON DES ASSOCIATIONS P11

DU COTE DES CLUBS P12

LOT OF SAVEURS P13

LES PETITES INFOS P14

ÉTAT CIVIL P15



## MERCI A VOUS TOUTES ET A VOUS TOUS

**L**e 30 MARS 2014, par vos suffrages largement et très clairement exprimés, vous avez donné une forte victoire à la liste « VIVRE AU MONTAT » que j'avais l'honneur de conduire.

Au nom de mes colistiers et en mon nom personnel, je vous en remercie chaleureusement.

Nous avons besoin d'unité et de cohérence d'action, vous l'avez compris, vous l'avez voulu ainsi et c'est très bien !

## ET MAINTENANT : « ACTION »

**A**ujourd'hui, l'heure n'est plus à la proposition, mais à la réalisation. Depuis 3 mois, mes conseillers et moi-même sommes engagés dans l'action volontaire et pragmatique pour vous apporter le meilleur service communal possible.

Il a fallu de manière très rapide finaliser la préparation du budget 2014 (un résumé vous est présenté plus loin dans ce présent numéro).

Il a été surtout nécessaire de travailler vite et bien pour mettre en place avant le 30 JUIN la réforme dite « des rythmes scolaires » (la précédente municipalité avait déjà ouvert ce dossier, mais il fallait continuer ...)

Dès la rentrée de SEPTEMBRE 2014, outre le fait que beaucoup de choses auront changé dans l'encadrement péri-scolaire des enfants, nous pourrons proposer une amplitude de garderie plus large (fin le soir à 19 heures, au lieu de 18 heures 30 précédemment). Cette modification a été voulue pour répondre encore mieux aux besoins des parents qui finissent tardivement leur journée de travail.

De plus, durant les grandes vacances, des travaux importants vont être engagés à l'école (remplacement de menuiseries extérieures, remplacement du mur et des portails, remise en état du local « garderie »).

Nous avons également équipé, tant en matériels qu'en appareillages de sécurité et avec un camion, le service technique.

Nous travaillons actuellement sur une réorganisation de la circulation et de la signalétique routière dans la commune. Il est temps que les vitesses excessives dans nos petites routes cessent !!

Nous avons engagé des contacts avec l'ensemble des associations présentes sur la commune pour définir des

règles d'organisation des rapports entre elles et la commune. En effet, la commune n'est pas un puits sans fond, il faut déterminer des conditions et des limites. Je précise, que, globalement, il n'est pas question de remettre en cause l'aide très importante que la municipalité apporte aux associations (locaux pour certaines, mise à disposition de temps de personnel, subventions, prêts de matériels ...).

Un forum des associations, manifestation destinée à mieux les faire connaître, est prévu le SAMEDI 13 SEPTEMBRE. Des précisions complémentaires vous seront apportées d'ici-là.

A propos de la vie associative et des loisirs, la fête votive aura bien lieu les SAMEDI 30 et DIMANCHE 31 AOUT et nous accueillerons le JEUDI 24 JUILLET la soirée « LOT OF SAVEURS ».

Nous sommes en cours de refonte de l'organisation de travail de l'ensemble des agents municipaux. Le service technique est celui où ce dossier est le plus avancé.

En lien avec la réforme dite « des rythmes scolaires », une nouvelle organisation de travail sera mise en place pour le personnel municipal de l'école dès la rentrée du mois de SEPTEMBRE.

Enfin, l'organisation du service administratif sera entièrement revue.

En ce qui concerne l'ensemble des services, nous préparons un règlement intérieur, des fiches de poste et d'horaire, des plannings de suivi des congés annuels et de suivi des récupérations.

Avant le terme de cette année, nous conduirons les travaux de l'école et nous réfléchirons sur les travaux d'agrandissement de la mairie et de la maison « BAILLARGUES » (dite « Maison des associations »).

Avant de conclure, je souhaite mettre en avant et rappeler à votre mémoire le travail accompli par l'équipe sortante.

Avec l'ensemble des Membres de mon Conseil Municipal, je vous souhaite de très bonnes et reposantes vacances 2014.

Cordialement.

Le Maire :

Jean-Paul MOUGEOT.

**« Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire »**

**Robert ORBAN**  
Écrivain



Yves GRANGER



Joseph ALAGARDA



Sabine MIQUEL



Beatrice ARNT



François THOMAS



Jean-Pierre GOURGOU



Pierre REDOULES



Jean-Paul CANCE



Magali MIQUEL



Aurore PROVOST



Laetitia VAIRON



Joëlle VANBESIEN



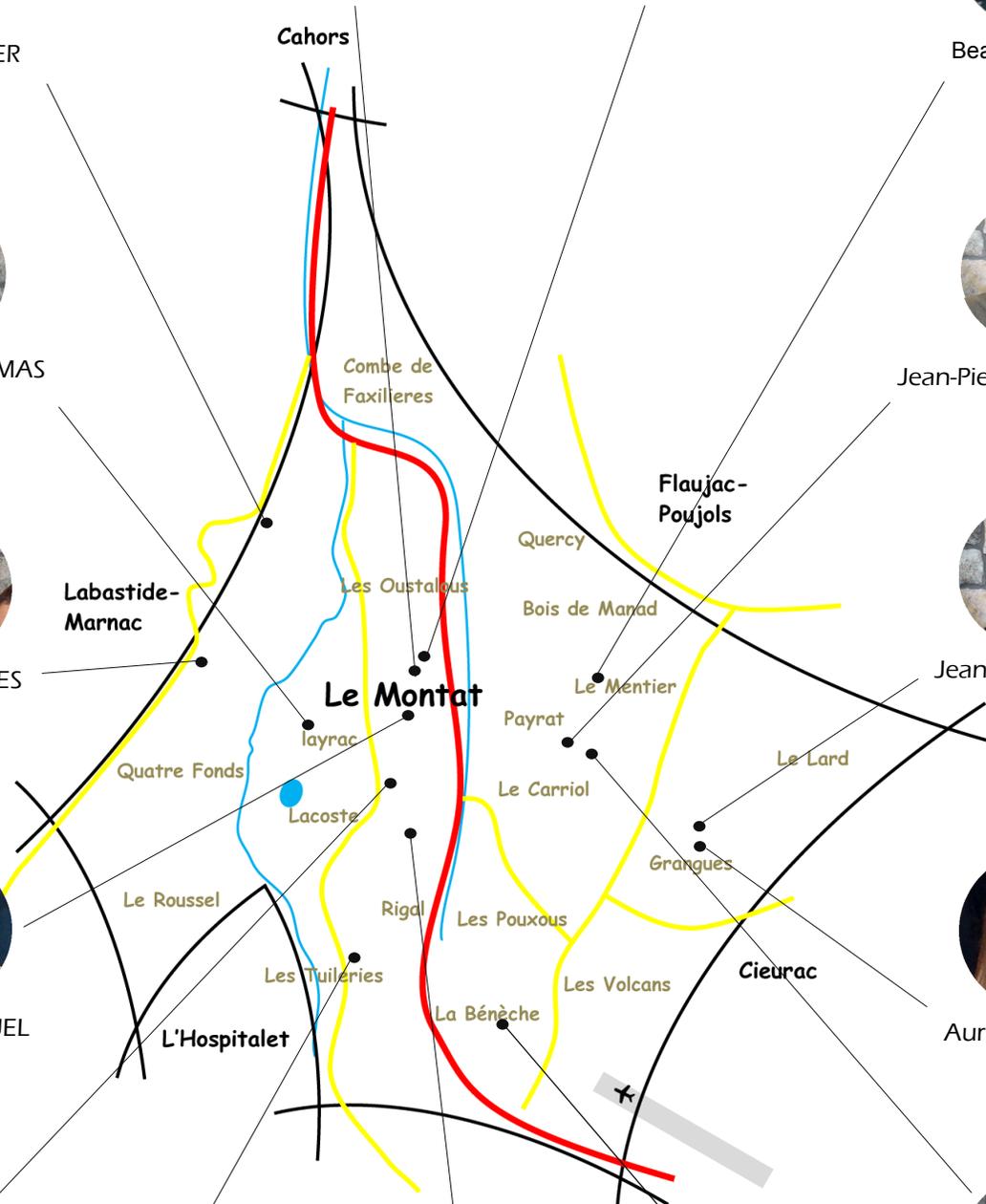
Jean-Paul MOUGEOT



Peter BOUHRAOUA



Pascal IMBERT



**Mr Jean-Paul MOUGEOT**, Maire.

**Mme Béatrice ARNT**, 1er Adjoint :

Déléguée à l'ensemble des missions et fonctions du Maire, dont plus précisément : L'état civil, l'ordonnancement des dépenses et des recettes, la légalisation des signatures.

**Mme Sabine MIQUEL**, 2ème Adjoint déléguée à :

La Communication,  
L'Action Sociale,  
Le Patrimoine,  
La Culture.

**Mr François THOMAS**, 3ème Adjoint, délégué à :

La jeunesse et aux affaires scolaires.

**Mr Yves GRANGER Yves**, 4ème Adjoint, délégué à :

L'exercice des pouvoirs de police du Maire,  
La sécurité publique.  
et

Chargé des fonctions de Correspondant dans les domaines suivants :

Défense,  
Plan de Prévention des Risques d'Inondation,  
Plan Communal de Sauvegarde.

**Mr Jean-Paul CANCE**, Conseiller Municipal Délégué à :

à l'urbanisme,  
à la gestion des bâtiments et des équipements communaux,  
aux relations avec les entreprises et à la sécurité des bâtiments et installations.

**Mme Aurore PROVOST**, Conseillère Municipale Déléguée à la gestion financière,

**Mr Jean-Pierre GOURGOU**, Conseiller Municipal Délégué à la vie associative,

**Mr Pierre REDOULES**, Conseiller Municipal Délégué à :

La gestion des services techniques,  
La voirie.

**Organisation des astreintes des élus :**

Chaque semaine un élu de l'exécutif municipal est d'astreinte. Les services de gendarmerie en sont informés.

Les commissions municipales :

Chaque commission est présidée de droit par le Maire.

**Commission Affaires générales :**

Béatrice ARNT, Jean-Paul CANCE, Jean-Pierre GOURGOU, Yves GRANGER, Sabine MIQUEL, Aurore PROVOST, Pierre REDOULES, François THOMAS.

Vice-Président et Rapporteur : Béatrice ARNT.

**Commission Personnel :**

Béatrice ARNT, Peter BOUHRAOUA, Jean-Pierre GOURGOU, Yves GRANGER, Pascal IMBERT, Pierre REDOULES, François THOMAS, Lætitia VAIRON.

Vice-Président et Rapporteur : Lætitia VAIRON.

**Commission Finances :**

Béatrice ARNT, Jean-Pierre GOURGOU, Aurore PROVOST, François THOMAS, Lætitia VAIRON.

Vice-Président et Rapporteur : Lætitia VAIRON.

**Commission Bâtiments, Travaux, Voirie :**

Béatrice ARNT, Peter BOUHRAOUA, Jean-Paul CANCE, Jean-Pierre GOURGOU, Yves GRANGER, Magali MIQUEL, Pierre REDOULES, Joëlle VANBESIEN.

Vice-Président et Rapporteur : Magali MIQUEL.

**Commission Affaires scolaires, Jeunesse :**

Jean-Paul CANCE, Jean-Pierre GOURGOU, Sabine MIQUEL, Pierre REDOULES, François THOMAS, Laetitia VAIRON.

Vice-Président et Rapporteur : Laetitia VAIRON.

**Commission Culture, Patrimoine :**

Joseph ALAGARDA, Béatrice ARNT, Peter BOUHRAOUA, Magali MIQUEL, Sabine MIQUEL, François THOMAS, Joëlle VANBESIEN.

Vice-Président et Rapporteur : Joseph ALAGARDA.

**Commission Loisirs, Sports :**

Joseph ALAGARDA, Jean-Pierre GOURGOU, Pascal IMBERT, Magali MIQUEL, Sabine MIQUEL, Pierre REDOULES, Joëlle VANBESIEN.

Vice-Président et Rapporteur : Joseph ALAGARDA.

**Commission Communication :**

Mr Joseph ALAGARDA, Mr Peter BOUHRAOUA, Mr Pascal IMBERT, Mme Magali MIQUEL, Mme Sabine MIQUEL.

Vice-Président et Rapporteur : Peter BOUHRAOUA.

**Centre Communal d'Action Sociale:**

Membres siégeant au titre du Conseil Municipal :

Béatrice ARNT Béatrice, Peter BOUHRAOUA, Magali MIQUEL, Sabine MIQUEL, Aurore PROVOST, François THOMAS.

**Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS »:**

Jean-Paul MOUGEOT, Joëlle VANBESIEN.

**Syndicat Intercommunal Fédération d'Energie Électrique du Lot :**

Délégués Titulaires :

- Jean-Paul CANCE,
- Jean-Pierre GOURGOU,

Délégués suppléants:

- Pascal IMBERT,
- Jean-Paul MOUGEOT.

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Distribution d'Eau Potable « IFFERNET »:**

Délégués Titulaires :

- Pierre REDOULES,
- Jean-Paul CANCE,

Délégués suppléants:

- Yves GRANGER,
- François THOMAS.

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement et de Distribution Eau Potable « Quercy Blanc » :**

Délégués Titulaires :

- Pierre REDOULES,
- Jean-Paul CANCE,

Délégués suppléants:

- Yves GRANGER,
- François THOMAS.

# LE BUDGET

Le conseil municipal s'est réuni le 26 avril 2014 afin de voter le budget primitif de la commune pour 2014. Ce budget a été construit dans la continuité de ce qui a été réalisé les années précédentes. La charge la plus importante sera cette année d'absorber le coût de la réforme des rythmes scolaires. Concernant les investissements, l'année 2014 étant déjà bien entamée les principales réalisations vont se porter sur la remise en

état de la maison des associations, l'entretien des autres bâtiments et abords, l'acquisition de matériel technique et informatique. En terme de recettes, il a été décidé, comme promis lors de la campagne électorale, de maintenir le taux d'imposition à l'identique. P.A

La présentation générale du budget 2014 est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
libellé	budget précédent	proposition nouvelle votée
Charges a caractère général	227 523	267 465
Charges de personnel et frais assimilés	189 573	237 040
Atténuations de produits	396	100
autres charges de gestion courante	95 203	108 433
Charges financières	15 300	14 348
Charges exceptionnelles	1 370	0
Dépenses imprévues	3 630	30 067
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>532 995</b>	<b>657 451</b>
Virement à la section d'investissement	147 814	43 198
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>680 809</b>	<b>700 649</b>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
libellé	budget précédent	proposition nouvelle votée
Atténuations de charges		6 077
Produits des services du domaines et ventes	27 370	32 150
Impôts et taxes	321 129	338 200
Dotations et participations	143 949	145 264
Autres produits de gestion courante	5 000	6 000
Produits exceptionnels	2 000	250
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 900	5 000
<b>TOTAL</b>	<b>503 348</b>	<b>532 941</b>
<b>EXCEDEMENT REPORTE</b>		<b>167 708</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>700 649</b>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
libellé	budget précédent	reste à réaliser engagement 2013	proposition nouvelle votée
aménagements bâtiments et abords		1 400	10 000
Acquisition de mat. technique, informatique, transp.		1 600	16 100
Remise en état maison des associations		1 605	40 000
Restructuration cimetière		1 500	
Maison des templiers		4 330	
Traversée sécurisée au droit opération d'investissements 2013	288 001	36 000	
<b>Total dépenses d'équipements</b>	<b>288 001</b>	<b>46 435</b>	<b>66 100</b>
Remboursement des emprunts	42 641		41 077
<b>TOTAL</b>	<b>330 642</b>	<b>153 612</b>	
<b>DEFICIT REPORTE</b>		<b>81 589</b>	
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>235 201</b>

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
libellé	budget précédent	reste à recevoir engagement 2013	proposition nouvelle votée
Subvention d'investissement	37 250	6 150	45 328
Emprunts et dettes assimilées	50 000		
Dotations fonds divers et réserves	39 533		18 651
Excédents de fonctionnement capitalisées	102 259		121 874
Produits de cessions	130		
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>229 172</b>	<b>6 150</b>	<b>185 853</b>
Virement de la section de fonctionnement	147 814		43 198
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>			<b>235 201</b>

## L'École du Montat met en place un accueil périscolaire novateur

L'expression « à toute chose malheur est bon » résume la philosophie de la municipalité face à la réforme des rythmes scolaires.

Si cette loi est mal vécue, ne serait-ce parce qu'elle doit être mise en place par des élus locaux plutôt que par de vrais professionnels d'une part et qu'elle doit être financée par la Municipalité plutôt que par l'Etat d'autre part, il n'en demeure pas moins qu'elle a été votée et doit désormais être appliquée. Nous avons pris le parti de ne pas aller vers la facilité, notamment du décret « Hamon », mais de rechercher le confort de l'enfant et le respect de sa chronobiologie.

Nous avons fait le choix de rédiger un Plan d'Education De Territoire (PEDT), en relation avec le Grand Cahors pour réaliser un état des lieux de notre offre périscolaire actuelle afin de valoriser le positif et corriger nos défauts.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les services de l'Etat, le Grand Cahors et la Directrice de l'école. Nous les en remercions vivement.

L'effectif d'agents présents sur l'école se verra renforcé dès la rentrée pour que le taux d'encadrement des enfants soit inférieur à 1 adulte pour 18 enfants de plus de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants de moins de 6 ans.

Ajoutons à cela notre agent d'animation et l'intervention ponctuelle d'animateurs professionnels ou bénévoles.

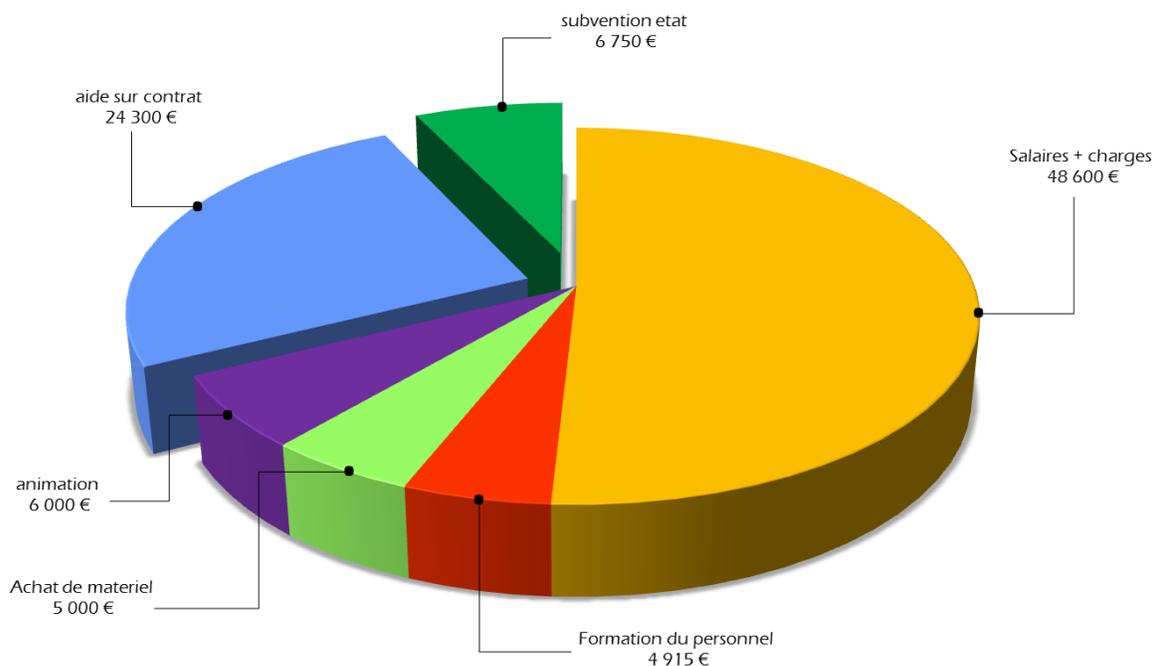
Pour répondre à la demande des commerçants et des employés en horaire décalé notamment, les enfants seront pris en charge jusqu'à 19h00.

Notre volonté politique est d'abandonner la garderie actuelle pour laisser place à un accueil périscolaire largement encadré, où l'enfant pourra profiter d'animations, se reposer, discuter, jouer librement seul ou en groupe, qu'entre copains, qu'entre copines, qu'entre grands, qu'entre petits etc.

Avec Freinet, Decroly ou Montessori comme modèles, l'école publique et laïque du Montat s'inscrit dans une démarche progressiste comme nul part ailleurs.

T.F

### Le coût de la réforme



## LA CHASSE AUX OEUFS



**M**ercredi 23 avril, la Municipalité a proposé aux enfants de la commune, une chasse aux oeufs autour de la salle des fêtes pour les enfants de 7 à 11 ans et près de l'aire de jeux, située derrière la mairie, pour les enfants de 3 à 6 ans.

### Un bon goûter

45 bambins ont participé et réalisé une belle collecte qui s'est terminée par un bon goûter réunissant parents et enfants. Un beau succès et un temps magnifique pour cette première chasse aux œufs !!

M.S

## LE REPAS DE AINES

**D**imanche 27 avril, la mairie ( commission sociale) a organisé le repas annuel des aînés qui a réuni une centaine de personnes. Les animations étaient à la hauteur avec les danseuses de l'association Les Fées Papillon 46 et le chanteur musicien Julien CRASSAT. M.S



## 8 MAI 1945



**C**e jeudi 8 mai 2014 a eu lieu la commémoration du 8 mai 1945, à la mémoire des victimes de toutes les guerres. Après le dépôt de la gerbe par un enfant de la commune, le Maire Jean-Paul MOUGEOT a procédé à l'appel des morts.

### La Marseillaise

Ce moment de recueillement et de souvenir a été suivi par une quarantaine de personnes, parmi lesquelles des élèves de l'école ont chanté la Marseillaise sous un ciel très printanier et devant un monument aux morts rafraîchi pour l'occasion

B.P



Le mardi 13 mai, M. Jean- Paul Mougeot, maire du Montat, entouré de l'équipe enseignante a accueilli M. Bousquet, Inspecteur de l'Académie, pour procéder à l'inauguration des «Symboles de la République» à l'école publique du

Montat. Une plaque mentionnant la devise de la République et surmontée des drapeaux français et européen ainsi que deux panneaux présentant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la

Charte de la laïcité ont été inaugurés. À cette occasion, les enfants de la classe de CM2 avaient préparé un travail sur ces 2 documents. À l'issue de l'inauguration, un vin d'honneur a été servi. A.A

## ROND POINT DES SEPT PONTS



Jeudi 15 Mai 2014 a eu lieu l'inauguration du giratoire des Sept Ponts en présence de nos élus, des élus du Grand Cahors, de Mr VIRMONT, Proviseur du Lycée des territoires, des élèves de 1<sup>ère</sup> Bac pro « Gestion des milieux naturels et de la faune » et de leur enseignant, de la Drac (Direction Régionales des Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées), des représentants du festival Cahors Juin Jardins et du Conseil Général. En effet, pour la deuxième année consécutive, le Lycée des Territoires du Montat et les élèves de 1<sup>ère</sup> Bac pro « Gestion des milieux naturels et de la faune » ont participé au festival Cahors Juin Jardins dans le cadre d'une résidence d'artiste soutenue par la Direction Régionale des

Affaires Culturelles de Midi-Pyrénées. Ce projet répondait également à une commande faite au Lycée des Territoires par la commune du Montat afin de réaliser l'aménagement paysager du giratoire des Sept-Ponts sur l'entrée sud de Cahors.

### Connivences souterraines

Myriam du Manoir, artiste plasticienne en résidence, et les élèves ont donc conçu, après une initiation à la pratique du land'art, le projet « Connivences souterraines », agencement de branches de chêne coupées en tronçons et organisées de façon à évoquer la structure interne de la truffe, que l'on peut voir quand on coupe en deux le

précieux diamant noir.

Dans son travail, Myriam du Manoir a affirmé « son appartenance à la terre » à travers des installations éphémères, créées en écho à un espace, un paysage, un territoire, à partir de matériaux bruts qu'elle a récoltés sur place (terre, branches, tiges, écorces d'essences locales).

« Ce qui m'a frappée chez les élèves, c'est leur attachement à leur territoire. J'ai donc essayé de faire ressentir cet attachement en évoquant la symbiose entre trois éléments importants : le chêne, le mycélium et le calcaire ». L'installation est en place depuis le 29 mars.

Belle réalisation pour certains, scepticisme pour d'autres, l'art laisse place à l'imaginaire... B.A

## A la rencontre des nouvelles mamans



**A** l'occasion de la Fêtes des mères, la Municipalité a souhaité honorer les Montatoises ayant connu un heureux évènement durant l'année 2013. Une célébration a donc eu lieu le mercredi 21 mai en leur honneur, au foyer rural de la Mairie, durant laquelle Mr le Maire a remis une rose à chaque maman présente. L'apéritif qui a suivi, a permis à toutes et à tous de partager un agréable moment de convivialité.

M.S

URGENCE

114

Numéro d'urgence  
pour les personnes  
avec des **difficultés**  
à entendre ou à parler



SAMU



POLICE  
GENDARMERIE



SAPEURS  
POMPIERS



**T**oute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence, peut désormais composer le 114. Dans un premier temps, ce numéro est accessible exclusivement par sms (depuis un téléphone mobile) ou par fax (depuis une ligne fixe du réseau téléphonique commuté) en France métropolitaine.

Ouvert 24h24 et 7j/7, ce numéro gratuit permet d'alerter le Samu, les pompiers, la police ou encore la gendarmerie. En cas d'urgence, il faut essayer de donner le maximum d'informations (qui êtes-vous ? qui a un problème ? où est le problème ? quel est le problème ?). Une fois le sms (ou le fax) envoyé, le 114 vous répond par un message écrit : " *votre sms (ou fax) bien reçu. Le 114 vous répond bientôt.*" Au bout d'1 minute, en cas de non réception de ce message, il faut renvoyer un nouveau sms (ou fax). Le 114 peut envoyer alors un 2ème sms (ou fax) pour demander des renseignements complémentaires. Si le 114 constate qu'il y a vraiment une urgence, il alerte les secours qui interviennent. Attention, ce numéro ne reçoit pas les appels vocaux téléphoniques.

M.M

**L**a mairie vient de se doter d'un nouvel outil de travail: un petit camion benne de 3,5 tonnes, pour les employés municipaux afin qu'ils puissent effectuer les tâches qui leur sont demandé, avec plus de facilité et moins de pénibilité.

De nos jours, c'est un outil indispensable pour acheminer de la castine pour boucher les trous des petits chemins communaux , approvisionnement sur un chantier (sable, briques..), amener en déchetterie tous les déchets vert provenant de la taille (haies, tonte ....) le brûlage à l'air libre des déchets est interdit et passible d'une amende de 450 € .

Afin que nos employés puissent travailler en toute sécurité, il leur sera fourni une tenue aux normes haute visibilité.

R.P





l'avions évoqué lors des réunions publiques d'avant élections, nous allons fermer au public les bâtiments des Templiers et de la maison Baillargue dite "des associations". En effet ces lieux, appartenant au domaine privé de la commune, n'ont pas, dans l'état, de manière légale, possibilité d'accueillir du public car n'étant pas classé Établissement Recevant du Public (ERP). Ce classement ayant pour but entre

autre que le local soit conforme à des normes de sécurité nécessaires et à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Une fois cela fait nous allons au sein du conseil municipal, en particulier pour la maison Baillargue, travailler à la fois sur son devenir mais également trouver une solution en concertation avec les utilisateurs actuels afin de déplacer leur activité sur un autre site.

G.Y

Un des enjeux primordiaux d'une municipalité est entre autres d'assurer la sécurité de ses concitoyens tout en conservant un minimum de contraintes et un maximum de support. En conséquence et comme nous



### Un maillon essentiel à la chaîne de survie !

Tous les ans, 40 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque extra-hospitalier, soit 110 par jour (données de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm – du 11 mai 2005). Le taux de survie est estimé à seulement 3 ou 4 %.

Chaque minute qui passe réduit le taux de survie de 10%. De longues minutes s'écoulent avant que les secours soient prévenus et arrivent sur les lieux.

Or des solutions existent, notamment grâce aux défibrillateurs automatisés et semi-automatisés externes. Dans 70% des cas d'arrêt cardiaque, des témoins sont présents et pourraient agir. Selon l'Inserm une intervention rapide, grâce au massage cardiaque et au défibrillateur, pourrait permettre de sauver près de 5 à 10 000 vies supplémentaires chaque année.

L'installation de défibrillateur est donc de ce point de vue une exigence de santé publique.

La commune du MONTAT est déjà dotée depuis 2011 d'un défibrillateur à la halle des sports et va prochainement implanter un défibrillateur dans le bourg du village à proximité de la salle des fêtes « La maison du temps libre » et de la mairie.

Tout citoyen est un acteur de la sécurité et est autorisé à utiliser un défibrillateur automatique ou semi-automatique externe. Il n'est pas nécessaire d'être formé à l'utilisation d'un défibrillateur. Cependant, être face à une victime ayant perdu connaissance sans perdre ses propres moyens n'est pas toujours facile. En attendant les secours, il ne faut pas paniquer et savoir exactement quoi faire. Aussi connaître le fonctionnement d'un défibrillateur et en avoir déjà manipulé un, permet de ne pas perdre de temps lorsque chaque seconde compte pour sauver une vie.

Dès son installation, la municipalité proposera à son personnel ainsi qu'à la population une formation à l'utilisation du défibrillateur.

M.M



**L'**En-Volley Le Montat vient d'achever sa très bonne saison de Volley Ball. Après avoir terminée 1<sup>ère</sup> de la phase de championnat UFOLEP, l'équipe a remporté le titre de Champion du Lot 2<sup>ème</sup> division par 3 sets à 0 face à l'équipe AGRI+. L'équipe accède à la division 1 pour la saison prochaine.

**L**e Cercle d'Escrime du Grand Cahors organisait les 7 et 8 juin, son premier grand rendez-vous lors d'un week end de compétitions, au complexe sportif de Cabessut. Ce sont les jeunes qui ont ouvert les festivités le **samedi 7 juin**, lors du « Tournoi des Diablotins » (épreuves ouvertes aux tireurs des régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Limousin). Une trentaine de jeunes étaient réunis sur les pistes.

**Dimanche 8 juin** : Championnat de ligue vétérans à l'épée. Championnat regroupant les meilleurs épéistes de la région Midi-Pyrénées.

### Résultats des licenciés du club :

Benjamins hommes : Baptiste Imbert : médaillé de bronze (3<sup>ème</sup> ex-aequo) et Elias Bouchafa : 6<sup>ème</sup>

Equipes mixtes pupilles : Cahors 2 : 4<sup>ème</sup> : Alistair Hay, Jonathan Hay et Thomas Laborie

Cahors 1 : 5<sup>ème</sup> : Adrien Binetti, Mathieu Imbert, Augustine Jolly-Moretti et une tireuse de Pamiers, Jeanne Bazerque

Vétérans Dames en V1 : Nelly Emin 5<sup>ème</sup> et Championne de ligue en V3 : Michelle Vincent-Soupevielle.

Vétérans hommes en V1 : Bruno Cottret 6<sup>ème</sup> et en V2 : Champion de ligue : Pascal Touroude.



## EXPOSITION

**L**es membres de l'Atelier Peinture du Montat exposeront le fruit de leur travail du 12 au 25 septembre au foyer rural de la Mairie. Un vernissage annonçant l'ouverture de l'exposition sera proposé le vendredi 12 septembre, en fin de journée.



- LA GASTRONOMIE DANS TOUT SON ART -

GRAND CAHORS

PRÉSENTE

# LOT OF SAVEURS

24 JUILLET 2014 - LE MONTAT  
ANIMATIONS LOCALES A PARTIR DE 15H00

AVEC LA PARTICIPATION DU CHEF DES BONNES TABLES DU LOT :  
**JULIEN POISOT · CHATEAU DE MERCUES**

WWW.LOTOFSAVEURS.FR

COMMUNICATION - WWW.DUMENIERIE.COM

## Mobilisez -vous pour Lot of saveurs dans votre village

**Cours de cuisine pour les enfants** de 15h00 à 16h30 (8 personnes maxi), dégustation de la préparation, inscription à la mairie de LE MONTAT au **05 65 21 71 44**

Des animatrices de la ludothèque et de la médiathèque proposeront, de 16h à 18h, des jeux géants ou des jeux de sociétés aux enfants de tout-âge sur le thème de la gastronomie.

**Un chef des Bonnes Tables du Lot** donnera un cours pour 8 adultes, de 16h30 à 18h, inscription 5€ à l'Office de Tourisme de CAHORS au **05 65 53 20 65**

**Ateliers gourmands**, de 18h à 19h, ouverts à tous. Ces ateliers se veulent pratiques, instructifs et gourmands. Sans inscription, certains pourront participer, ou juste regarder.

L'apéritif sera suivi d'un marché gourmand.

## CEREMONIE DU 14 JUILLET

La traditionnelle cérémonie aura lieu le lundi 14 juillet 2014 en présence des personnalités à partir de 10h30 devant la mairie suivie d'un apéritif offert par la municipalité

## FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 13 septembre 2014, la Commission Sports, Loisirs a le désir de créer un événement commun aux associations du Montat. Pourquoi ? Tout simplement pour offrir un moment de convivialité, de partage et d'échanges ; et permettre la réalisation d'objectifs partagés tels que les rencontres entre le public et les associations, la promotion et le développement du sport et autres activités, ou encore, la découverte de pratiques sportives ou autres par les habitants du Montat. Programme: stands d'informations des associations, démonstrations et ateliers. A.J

Les arbres ou les haies plantés en limite de propriété sont souvent source de conflit entre voisins. Il est peut être bon de rappeler qu'il existe des règles inscrites dans la loi concernant les distances à respecter lorsque l'on installe un arbre ou un arbuste. Arbre et arbuste d'une hauteur supérieure à 2m à l'âge adulte (et non le jour de la plantation...) doivent être plantés à au moins 2m de la limite de propriété. Arbre et haie ne dépassant pas 2 mètres doivent être plantés à au moins 50cm du terrain voisin, en les taillant régulièrement. Ces règles ne s'appliquent pas aux plantes palissées :s'il existe un mur de séparation mitoyen, chacun est libre d'y adosser un arbre en espalier, ou une grimpante, pourvu que ces derniers ne dépassent pas la crête du mur en question, si le mur est privatif, seul le propriétaire peut planter en espalier. R.P

## JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

Cette année encore, la commune participe aux Journées Européennes du Patrimoine. Le programme définitif est en cours d'élaboration mais devrait s'établir de la façon suivante :

### Vendredi 19

20h30 : Concert avec la chorale « Côté cœur » de Cahors - Eglise Saint-Barthélémy

### Samedi 20

15h-18h : visite libre et gratuite de l'église Saint-Barthélémy

### Dimanche 21

10h-12h / 15h-18h : visite libre et gratuite de l'église Saint-Barthélémy

10h-12h : Jeu de piste sous la forme d'une course d'orientation ; réservé aux enfants du primaire ; en partenariat avec Cahors Lot Orientation.

15h30-17h30 : randonnée pédestre, à la découverte du patrimoine naturel du Montat, animé par l'association des Montapattes. Départ au lieu-dit le Lard.

18h : cocktail de clôture offert par la Municipalité, en partenariat avec le Lycée des Territoires

Un programme plus détaillé sera à votre disposition début septembre. A.J



Le village ne sera pas privé de sa traditionnelle fête !

Dernièrement, les membres du Comité des Fêtes se sont réunis au foyer rural de la mairie en présence de 5 élus municipaux et d'une assistance pratiquement nulle.

Devant la démission du président Guillaume CAMPOSET, pour raison professionnelle, l'ensemble des membres du bureau a décidé de mettre le Comité des Fêtes en sommeil.

Un groupe de conseil a été créé par le conseil municipal avec l'appui de bénévoles afin de vous offrir une fête de village les **30 et 31 Août** prochains.

## PROGRAMME DE LA FETE

### Samedi 30 Août : Soirée BASQUE en rouge et blanc

- ❖ Apéritif/tapas, repas basque, 18 € par adulte et 12 € par enfant - 12 ans, inscription avant le 15.08.2014 au 06.19.88.22.14 ou 06.15.62.04.57
- ❖ Soirée dansante avec le DJ « Les rythmes de la nuit »

### Dimanche 31 Août

- ❖ Messe 9h30
- ❖ Dépôt de gerbe au monument aux morts
- ❖ Plantation du Mai
- ❖ Apéritif musical offert par la municipalité 11h30
- ❖ Vide grenier toute la journée (inscription au 06.87.76.34.55 - 5€ les 5 mètres)
- ❖ Espace enfant toute la journée (jeux en bois, manège pour les petits, jeu gonflable, pêche aux canards, stands de friandises)
- ❖ Concours de pétanque en doublette à 14h30
- ❖ Buvette, grillades

## CREATION D'UN CLUB DES AINES ?

Pourquoi pas!

A la demande de deux personnes, le club des aînés pourrait être recréé, si vous êtes intéressés de faire partie du dit bureau, téléphoner au :

**RODRIGUEZ Eliane 06 14 01 12 78**

**ALAGARDA Rachel 06 26 27 08 84**

**Pour répondre à bon nombre d'entre vous qui nous ont interpellé, la « Halle des sports » n'est pas la propriété de la Commune ; elle est la propriété de la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS ».**

L'été est là , c'est l'occasion de faire la fête entre amis, voisins ou en famille. A nous tous de veiller que cela ne devienne pas un désagrément pour nos voisins. Un peu de civisme ne nuit pas !!!! Donc pensons à baisser le volume à partir de minuit.

Les bruits de la vie quotidienne dérangent rarement ceux qui en sont responsables.

## Bon été et bonnes vacances à tous !

### ETAT CIVIL

#### NAISSANCES

29 janvier, Sacha GUITARD

1er mars, Sasha, Clémence ROBERT

8 mars, Eléana, Dominique Yvette BRUNET

9 mars, Jade, Evelyne, Françoise LEMESLE

19 avril, Mony DUBOIS ROUX

1 juin, Augustin, Charles, Arthur GAYRAUD

#### MARIAGE

7 juin, Julien LETOURNEUR et Sabine LARRIBE

#### DECES

21 mars, DEROUDILLE Jean-Pierre , Payrat

4 avril , DE VRIES Klass, Le Lard

9 mai, BIROU Francis, Pouzergues

11 mai, DESCHAMPS Gilbert, Chemin des vignes

13 mai, POUSSOU Jacques, Payrat



Mairie  
secrétariat

lundi 15h-19h

jeudi, vendredi 14h-18h

**05 65 21 01 17 - 05 65 21 71 44**

mairie.montat@wanadoo.fr

mairie2.montat@wanadoo.fr

[www.le-montat.fr](http://www.le-montat.fr)

